

Avec le compte rendu de la récente session parlementaire, vous disposez d'une vue d'ensemble sur les discussions et décisions du Parlement au sujet des objets dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Vous trouverez un aperçu de tous les objets parlementaires FRI sur le site internet de **FUTURE**, à la rubrique «Objets parlementaires».

Objets traités en plénum

Faciliter l'accès au marché du travail des étrangers avec un diplôme suisse

Les ressortissants des pays non membres de l'UE et de l'AELE et diplômés d'une haute école helvétique pourront peut-être bientôt accéder au marché du travail sans que les travailleurs indigènes ou issus des pays membres de l'UE et de l'AELE n'aient la priorité sur eux - pour autant que cela réponde à un besoin économique ou scientifique. Par ailleurs, ils devraient obtenir automatiquement après leurs études une autorisation de séjour de six mois pour pouvoir chercher un travail. Le Conseil national a accepté le 3 mars 2010 une initiative parlementaire (08.407) en ce sens déposée par Jacques Neyrinck (PDC). Le Conseil des Etats doit encore se pencher sur cet objet.

{Procès-verbal Cn 03.03.10}

La culture de plantes génétiquement modifiées restera interdite jusqu'en 2013

Le 8 mars 2010, le Conseil national a suivi les Etats et a approuvé la prolongation de trois ans du moratoire sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (09.056). L'interdiction de cultiver des OGM se prolongera ainsi jusqu'en 2013. Le Programme national de recherche 59 (PNR 59) sur l'utilité et les risques liés aux plantes génétiquement modifiées est en cours et prendra fin en 2012. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a déposé un postulat (10.3011) chargeant le Conseil fédéral de présenter des mesures visant à maintenir des compétences scientifiques en matière de biotechnologie végétale, même après l'échéance du PNR 59 (voir aussi Morceau choisi).

{Procès-verbal Cn 08.03.10}

Pas de fonds pour encourager les installations solaires thermiques

Le Conseil national ne veut pas d'un fonds d'encouragement pour les installations solaires thermiques d'une hauteur d'un milliard de francs. Le 8 mars 2010, il a rejeté la motion (09.3347) de la conseillère aux Etats Simonetta Sommaruga (PS) qui demandait au Conseil fédéral de créer un fonds d'une durée limitée à fin 2012. Les sénateurs avaient accepté cette motion lors de la session d'été 2009, mais le rejet du National l'enterre définitivement.

{Procès-verbal Cn 08.03.10}

La Suisse participera de plein droit aux programmes de jeunesse de l'UE

Le Conseil des Etats emboîte le pas du Conseil national et approuve le 9 mars 2010 la participation de la Suisse aux programmes européens d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse (09.071). La Suisse pourra donc y prendre part de plein droit dès 2011. Les programmes européens de jeunesse encouragent la mobilité des étudiants ainsi que les stages professionnels à l'étranger. Une contribution de près de 111 millions de francs est prévue dans ce contexte.

{Procès-verbal CdE 09.03.10}

Harmonisation des bourses: aux cantons de trancher

Le 9 mars 2010, le Conseil des Etats n'a laissé aucune chance à deux interventions parlementaires en faveur de l'harmonisation des bourses et de la participation financière de la Confédération. Il ne conteste pas le bien-fondé de ces propositions. Toutefois, à l'issue des débats, il a abouti à la constatation que la Loi fédérale sur les contributions aux cantons pour l'octroi de bourses entrée en vigueur en 2008, de même que le concordat intercantonal sur les bourses d'études qui est en cours de ratification, tiennent déjà compte du contenu de ces interventions. Le Conseil des Etats s'est réjoui de ce que les cantons ont pris l'initiative en la matière. La motion 06.3178 de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) est ainsi classée. L'initiative 09.3576 du canton de Soleure passera encore devant le National.

{Procès-verbal CdE 09.03.10, motion}

{Procès-verbal CdE 09.03.10, initiative cantonale}

Pas de programme national de recherche sur la maîtrise des crises

Le Conseil des Etats a rejeté le 9 mars 2010 une motion (09.3576) du groupe des Verts qui demandait au Conseil fédéral la mise en place d'un programme national de recherche (PNR) sur la gestion de la crise financière et économique actuelle ainsi que des crises environnementales à venir. La motion est désormais liquidée.

{Procès-verbal CdE 09.03.10}

Déterminer les besoins législatifs en matière de nanotechnologie

Le 9 mars 2010, les sénateurs ont accepté un postulat (09.4170) du conseiller aux Etats Hansruedi Stadler (PDC). Celui-ci charge le Conseil fédéral d'examiner quels sont les besoins législatifs en matière de nanotechnologie. La préparation, l'utilisation et l'élimination des matériaux nanotechnologiques en particulier appellent une réglementation appropriée. Le Conseil fédéral présentera un rapport à ce sujet.

{Procès-verbal CdE 09.03.10}\$

Morceau choisi

Moratoire sur le génie génétique: préserver les compétences scientifiques

A la suite de l'acceptation du moratoire sur le génie génétique, la culture de plantes génétiquement modifiées (09.056) restera interdite jusqu'en 2013. La prolongation du moratoire n'a presque pas suscité de controverses au sein des deux Chambres. Voilà qui reflète l'avis de la majorité de la population suisse: les réticences face aux organismes génétiquement modifiés (OGM) sont grandes, entre autres parce que les avantages et les dangers de ces derniers sont encore mal connus. Le Programme national de recherche 59 (PNR 59) «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» doit y remédier. Les premiers résultats devraient tomber en 2011, le rapport final est attendu à l'été 2012. Mais que se passera-t-il à l'issue du PNR 59? S'il y a un nouveau moratoire, la Suisse risque, en matière de recherche sur les biotechnologies, d'être en perte de vitesse par rapport aux autres pays. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) est consciente du problème. C'est pourquoi elle a remis au Conseil fédéral un postulat (10.3011) lui demandant de prendre des mesures afin de maintenir et de développer les compétences scientifiques en matière de recherche en biotechnologie végétale. Le débat sur la culture de plantes génétiquement modifiées est reporté jusqu'à la l'issue du PNR 59. Mais il faudra absolument qu'il reprenne après – avec objectivité et sur la base des résultats scientifiques.

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Permis de travail pour les meilleurs étudiants d'unis prestigieuses hors de l'UE

Motion 09.4139 de la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR). Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 24 février 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Aides financières à la formation. Possibilités de soutien de la Confédération

Postulat 09.4105 du groupe libéral-radical. Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 24 février 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Encourager les étudiants talentueux à l'échelle nationale

Postulat 09.4123 du conseiller national Ruedi Noser (PLR). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le postulat le 24 février 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Recherche en biotechnologie végétale en Suisse. Renforcer les compétences

Postulat 10.3011 de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le postulat le 24 février 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Introduction unilatérale de l'épuisement eurorégional dans le droit des brevets

Postulat 09.4010 du groupe libéral-radical. Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 24 février 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

La réforme de Bologne. Bilan

Question 09.1160 du conseiller national Dominique Bättig (UDC). Le Conseil fédéral a répondu le 17 février 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Suppression des cours d'introduction aux études universitaires en Suisse

Interpellation [09.4101](#) de la conseillère nationale Jacqueline Fehr (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 3 février 2010.
{Réponse du Conseil fédéral}

Suppression des cours d'introduction aux études universitaires suisses

Interpellation [09.4137](#) du conseiller aux Etats Urs Schwaller (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 3 février 2010.
{Réponse du Conseil fédéral}

Nouveaux objets déposés

Renforcer la recherche et le développement en Suisse

Motion [10.3233](#) du conseiller national Thomas Hurter (UDC). Déposée le 19 mars 2010.

Réaliser la mise en oeuvre de l'Open Access et de l'Open Archives

Motion [10.3240](#) du conseiller national Theophil Pfister (UDC). Déposée le 19 mars 2010.

Garantir la qualité dans la gestion des hautes écoles spécialisées

Interpellation [10.3236](#) du conseiller national Theophil Pfister (UDC). Déposée le 19 mars 2010.

Urgence d'une politique de promotion des formations scientifiques

Interpellation [10.3270](#) de la conseillère nationale Adèle Thorens Goumaz (Verts). Déposée le 19 mars 2010.

Critères pour le choix des nouveaux programmes nationaux de recherche

Interpellation [10.3218](#) du conseiller national Hans Stöckli (PS). Déposée le 18 mars 2010.

Participation de la Suisse au Strategic Energy Technology Plan de l'UE

Motion [10.3142](#) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Déposée le 17 mars 2010.

Recherche en énergie photovoltaïque. Coordination avec l'industrie

Postulat [10.3080](#) du conseiller national Max Chopard-Acklin (PS). Déposé le 10 mars 2010.

Transparence des commissions d'éthique de la Confédération

Question [10.1006](#) du conseiller national Andreas Gross (PS). Déposée le 10 mars 2010.

Département futur de la formation

Interpellation [10.3056](#) de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Déposée le 8 mars 2010.

Financement des étudiants étrangers: une tâche fédérale

Interpellation [10.3046](#) du conseiller national Peter Malama (PLR). Déposée le 3 mars 2010.

HES. Encourager la création de campus

Question [10.1000](#) du conseiller national Ruedi Noser (PLR). Déposée le 2 mars 2010.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

